



# Séjour Danse et Tourisme en Ardèche en 2023

## Dates

Du dimanche 2 avril en fin d'après midi (avec danse en soirée)  
au vendredi 7 avril après le petit-déjeuner

## Lieu

Domaine Lou Capitelle 470 rue du Pigeonnier 07200 VOGÜÉ

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- ➔ Complétez ce bulletin d'inscription pdf reçu par mail, enregistrez-le en ajoutant votre nom à la fin du nom du fichier (ex : «2023 ARDECHE» devient «2023 ARDECHE - NOM PRÉNOM»), puis retournez-le, également par courriel, à : **monique.eldin@gmail.com**
- ➔ **Pour faciliter notre gestion, il est préférable d'effectuer votre versement par virement, sans frais,** par internet, depuis votre compte bancaire, au bénéficiaire :  
**CHASSE CROISE IBAN : FR84 2004 1010 0404 7865 4P02 573 - BIC : PSSTFRPPDIJ**  
N'oubliez pas de renseigner votre virement : «2023 ARDECHE - NOM PRÉNOM»
- ➔ Si ce bulletin est en version papier ou si vous l'avez imprimé et ne pouvez pas le joindre par courriel, complétez-le et renvoyez-le par la poste, avec votre chèque de règlement à :  
**Monique ELDIN - 16 Allée Léon Gambetta - 13001 MARSEILLE**
- ➔ Et en cas d'impossibilité d'effectuer un virement, merci d'envoyer un chèque (à l'ordre du CHASSE-CROISE), avec ce bulletin, également à :  
**Monique ELDIN - 16 Allée Léon Gambetta - 13001 MARSEILLE**

*Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes pour utiliser ce bulletin, appelez Daniel ROCHE au 06 46 24 08 07*

## Tarifs

**Danseuse(seur) : 410,00 € Commensal(e) : 385,00 €**

**Supplément chambre individuelle : 60,00 €**

### **Conditions d'inscription** : Être membre adhérent de l'association Chassé-Croisé.

Si vous n'êtes pas adhérent(e) à l'association Chassé-Croisé pour 2023, merci de régler votre cotisation de 10 € de préférence par virement (compte bancaire ci-dessus), sinon par chèque séparé, joint à votre inscription.

**Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :**

**Monique ELDIN 16 Allée Léon Gambetta 13001 MARSEILLE - 06 20 99 04 98 - [monique.eldin@gmail.com](mailto:monique.eldin@gmail.com)**

**Retourner ce bulletin au plus tard le 17 février 2023, soit par courriel, soit par la poste, en réglant la totalité de la somme.**

Le nombre de participants est limité à 50 personnes. Une liste d'attente pourra être ouverte.

25 € seront retenus en cas de désistement avant le 10 mars.

Si des annulations devaient survenir plus tard, aucun remboursement ne serait possible, sauf si l'annulation était due au Chassé-Croisé ou à l'établissement d'accueil.

Quelques jours avant le séjour, nous vous communiquerons l'organisation du séjour, la composition des équipes, le répertoire, ainsi que la liste des participants afin de faciliter le covoiturage.

### Formulaire à remplir entièrement

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	<b>Je m'inscris au séjour Ardèche 2023 comme</b>	
				<input type="radio"/> danseuse(seur)	<input type="radio"/> commensal(e)
Je souhaite une chambre individuelle	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Je règle	<input type="text"/>	€ <input type="radio"/> par virement <input type="radio"/> par chèque
Adresse	<input type="text"/>		Complément	<input type="text"/>	
Tél fixe	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Mobile	<input type="text"/>	Adresse mail	<input type="text"/>		

### Personne à contacter en cas de nécessité

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Téléphone mobile	<input type="text"/>
-----	----------------------	--------	----------------------	------------------	----------------------

La liste des adhérents est traitée par informatique. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données.